

(1)

(N° 175.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 JUIN 1879.

Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1880 (1).

MODIFICATIONS PROPOSÉES PAR LE GOUVERNEMENT.

Bruxelles, le 16 juin 1879.

A Monsieur le Président de la Chambre des Représentants.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

A l'effet de me mettre à même de satisfaire à l'exécution de la loi du 1^{er} avril 1879 augmentant le personnel de l'ordre judiciaire et à l'insuffisance reconnue de l'allocation pour l'impression des publications officielles, j'ai l'honneur de vous faire parvenir le tableau des amendements qu'il y a lieu d'introduire au projet de Budget de mon Département pour l'exercice 1880, en vous priant de bien vouloir les soumettre à l'examen de la section centrale.

Agréez, je vous prie, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de la Justice,

JULES BARA.

(1) Budget, n° 87, IV.
Rapport, n° 144.

*Modifications proposées par le Gouvernement au Budget du Ministère de
la Justice pour l'exercice 1880.*

ART. du BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCE		Observations.
		portés au BUDGET primitif.	AMENDÉS.	EN PLUS.	EN MOINS.	
	CHAPITRE II. ORDRE JUDICIAIRE.					
8	Cours d'appel. — Personnel.	800,000	865,500	65,000	•	Charge ordinaire.
9	Cours d'appel. — Matériel.	24,000	25,500	1,500	•	Charge extraordinaire.
10	Tribunaux de 1 ^{re} instance et de commerce.	1,882,950	1,976,350	93,600	•	Charge ordinaire.
	CHAPITRE VI. PUBLICATIONS OFFICIELLES.					
19	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> et des <i>Annales parlementaires</i> , et tra- vaux accessoires.	350,000	400,000	160,000	•	Charge ordinaire.
	CHAPITRE IX. ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.					
40	Frais de route et de séjour et indemnités des membres des commissions, etc. . . .	7,800	15,000	7,200	•	Charge ordinaire.
				327,800	•	
	AUGMENTATION. . . fr.			327,800		

*Les modifications indiquées ci-dessus sont expliquées et justifiées dans
les notes d'autre part.*

ART. du BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	AUG- MENTATIONS.	DIMI- NUTIONS.	Observations.
8	Cours d'appel. — Personnel . .	65,500	•	Les majorations aux articles 8 et 10 sont nécessitées par la loi du 1 ^{er} avril 1879 qui a augmenté le personnel de la Cour d'appel séant à Bruxelles et de divers tribunaux de première instance.
10	Tribunaux de première instance et de commerce	95,690	•	
9	Cours d'appel. — Matériel . . .	1,500	•	M. le Ministre des Travaux publics vient de me transmettre un devis pour le complément de l'ameublement des locaux affectés à la 3 ^{me} chambre de la Cour d'appel de Liège. Les 4,000 francs réservés pour l'ameublement des cours étant déjà absorbés, une somme de 1,500 francs est nécessaire à cette fin.
19	Impression du <i>Recueil des lois</i> , etc.	160,000	•	L'expérience des cinq premiers mois de l'exercice 1879 a démontré l'insuffisance de cette allocation par suite de l'augmentation considérable des abonnements ; on tire maintenant à 28,000 exemplaires les <i>Annales parlementaires</i> et à 19,200 le <i>Compte rendu analytique des séances de la Chambre des Représentants</i> .
40	Frais de route et de séjour des membres des commissions spéciales, etc.	7,200	•	Il me paraît nécessaire d'ordonner des visites plus fréquentes des établissements d'aliénés par les comités d'inspection d'arrondissements. Une augmentation de crédit est nécessaire à cette fin.
		327,800	•	
	AUGMENTATION.	527,800		

Par suite de ces modifications, le total du Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1880 est de 16,405,509 francs.

Le Ministre de la Justice,
JULES BARA.